

Inscrite dans le secteur des Services à la Personne, ADN adhère aux valeurs de l'économie sociale et solidaire et particulièrement à celles de la charte de la fédération ADESSADOMICILE

Cet accompagnement répond aux besoins de chaque bénéficiaire pour un usage sécurisé (prévention des risques)

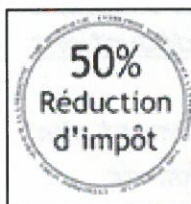


50% de réduction d'impôts

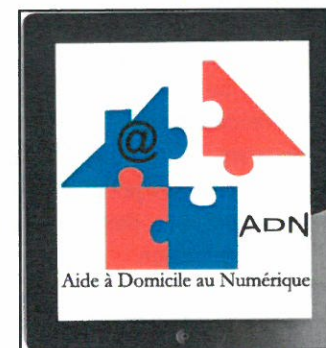
Tout particulier qui engage des dépenses pour des services informatiques à domicile auprès d'une société agréée "service à la personne" bénéficie du mécanisme de réduction d'impôts sur le revenu et, depuis l'année 2007, du mécanisme de crédit d'impôts sur le revenu.

La réduction ou le crédit porte sur 50% des sommes effectivement engagées par la personne.

Plafond : 1000 € soit 500€ remboursés au maximum par an



AIDE à DOMICILE au NUMERIQUE (A.D.N.)



130 Impasse Jean Bruller
Parc de la Guirlande D2
34070 MONTPELLIER

Tel : 04 67 92 84 01
Adresse mail :
adnumerique34@gmail.com



Déclarée au Journal officiel le 14 janvier 2012,
l'association Aide à Domicile au Numérique

« a pour but de faciliter l'accès du plus
grand nombre au numérique »

La création de l'Association Aide à Domicile
au Numérique répond au souhait de plusieurs
structures médico-sociales et de Services à
la Personne, d'unir leurs compétences et leurs
moyens pour construire un projet global en ce
qui concerne l'utilisation des nouvelles
technologies d'information et de
Communication (TIC).

ADN souhaite donc se définir comme association support
dans le domaine des nouvelles technologies.

En assurant un accompagnement
personnalisé, non seulement sur le
plan technique et fonctionnel mais
aussi dans le domaine de l'ergonomie
et des risques liés à l'usage.

En participant selon ses compétences à la
mise en œuvre d'un réseau pouvant
offrir un « bouquet » de services.

Notre public : toute personne à domicile, dans son
lieu de vie, dans le département de l'Hérault

Responsable référent :
Philippe Pèlerin : 06 27 25 07 23

TARIFS

Première visite comprenant l'adhé-
sion et un diagnostic :

**40 € (soit 20 € après déductions
fiscales)**

Déplacement 1 heure à domicile :

installer, effectuer la maintenance
logicielle (mises à jour), expliquer
un outil/un usage ... aider dans les
tâches numériques courantes ; mail,
photos, e-santé

**38 € (soit 19 € après déductions
fiscales)**

Déplacement 1 heure 30 à domi-
cile

**50 € (soit 25 € après déductions
fiscales)**

Déplacement 2 heures à domicile

**62 € (soit 31 € après déductions
fiscales)**

- *Les frais de déplacement sont
dus au delà de 15 km de
Montpellier, Sète ou Béziers.*

**Résidences et établissements
pour personnes retraitées et
ou handicapées nous contac-
ter pour étudier ensemble
des solutions**

*Nous sommes là pour répondre à
chacun de vos besoins en matière de
problèmes numériques.*

*Après avoir acquis un nouveau
matériel ou un nouveau logiciel, ou
souscrit à une nouvelle offre Internet. On
souhaiterait que ça fonctionne tout de
suite...*

*On aimerait apprendre à mieux utiliser les
appareils numériques, ordinateurs,
tablettes tactiles, téléphones, télé
connectée etc.*

*On espère de l'aide pour résoudre le
comportement défaillant des logiciels ou
du matériel qui fait n'importe quoi.*

ADN
réalise une assistance numérique globale à
domicile

Nos animateurs-moniteurs peuvent vous aider à
mieux utiliser tous les appareils fonctionnant en
numérique ; le téléphone, la télévision, la chaîne
hifi, les tablettes tactiles, l'ordinateur, etc...

